

# VALDAHON **INFOS**

Votre journal d'information communale

AVRIL 2023

## OUI, L'EHPAD SE CONSTRUIRA !

Mme le Maire et son équipe, avec le soutien des autorités, se sont mobilisées ces dernières semaines pour que le dossier de la construction de l'EHPAD aboutisse : le 18 mars dernier, l'arrêté donnant autorisation au permis de construire a été signé. La situation a donc été débloquée par le retrait de l'avis défavorable déposé par le Syndicat des Eaux de la Haute-Loue. La distribution de l'eau sur Valdahon nécessitera une véritable réflexion et l'application de solutions pérennes à moyen et long terme. Pour autant, il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur la ressource en eau actuellement.

Ce futur établissement, rue des Gouttottes, va permettre de renforcer notablement l'offre d'accompagnement des personnes âgées de notre territoire. Pour rappel, Valdahon avait répondu à l'appel à projet initié par l'Agence Régionale de Santé et le Département du Doubs et remporté par la Fondation Partage & Vie, reconnue d'utilité publique. Désormais, place aux pelleteuses et autres engins de chantier avec un début prévisionnel des travaux de juillet à septembre par le bailleur social Axentia pour une fin du chantier en mai 2025.

LES TRAVAUX VONT  
**COMMENCER**

Chères Valdahonnaises,  
Chers Valdahonnais,

Comme je l'évoquais dans mon précédent édito, notre commune s'est retrouvée prise en otage d'une situation complètement contradictoire et aberrante par le Syndicat des Eaux de la Haute Loue (SIEHL) par son avis défavorable au permis de construire du futur EHPAD. Empêcher un projet de territoire de cette ampleur, initié par l'ARS et le Département du Doubs, n'était pas acceptable pour notre commune.

Finalement, cette situation a trouvé un épilogue positif puisque la signature du permis de construire de l'Ehpad s'est tenue le 17 mars, la limite étant le 20 mars et le fameux permis N° PC 025 578 22 V 0016 affiché sur le terrain des Gouttottes le 24 mars.

Je tiens à remercier Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Président de la Communauté de Communes François Cucherousset, véritables soutiens à nos côtés. Bien entendu, la situation de la distribution de l'eau potable sur Valdahon nécessitera que l'on s'y intéresse de près et que l'on y trouve des solutions pérennes à moyen et à long terme. Nous avons été d'ailleurs force de propositions et nous sommes prêts à échanger sur le sujet. Mais je tiens à préciser qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur la ressource en eau potable actuellement.

La construction de cet établissement d'accueil de personnes âgées démarrera selon un calendrier prévisionnel entre juillet et septembre et c'est le bailleur social AXENTIA qui gèrera les travaux. Environ deux années de travaux seront nécessaires. Un appel d'offres est donc lancé au niveau national mais notre souhait le plus vif serait que des entreprises locales soit sélectionnées sachant que ce projet doit être exemplaire pour l'environnement.

Le 23 mars dernier, le cabinet de radiologie et la ville de Valdahon ont organisé conjointement l'inauguration du scanner, fonctionnel et ouvert depuis le 16 janvier en présence d'une assistance de qualité.

Au terme de nombreuses réunions auxquelles j'ai assisté, les différents acteurs ont compris l'enjeu et soutenu cette opération. Je tiens à remercier le Conseil Départemental et sa Présidente d'avoir été favorable à ce projet d'implantation à Valdahon. Je veux saluer également les efforts et la collaboration de nos radiologues, les Docteurs Ecrement et Adami avec ceux de Pontarlier pour une mutualisation, notamment face à la difficulté récurrente du recrutement de professionnels. Merci également à l'ARS, acteur décisif pour l'accord de cette installation. Il est certain que Valdahon, par sa position stratégique et son dynamisme, est la porte d'entrée du Haut-Doubs.

Ce nouveau service scanner avec des appareils de dernière génération vient compléter l'offre médicale à Valdahon : médecins, kiné, podologues, étiope, ostéopathe, laboratoire.

L'enjeu de la santé est un vrai défi pour l'avenir et nous nous félicitons de l'arrivée prochaine de 2 futurs appareils d'IRM en mars 2024. Nous espérons également l'arrivée d'autres spécialistes qui seront sans doute convaincus par ce matériel très performant. Notons aussi que ces services Scanner (puis IRM) participent à l'amélioration de l'environnement en limitant les voyages sur Besançon et diminuent l'impact carbone.

Après plusieurs réunions à la Communauté de Communes, le PLUI

(Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) devrait prochainement être arrêté en juin et sera suivi de réunions publiques organisées et mises en place par l'intercommunalité.

J'invite tous les propriétaires terriens qui seraient impactés par ce PLUI à contacter directement la communauté de communes qui se tient à la disposition de chacun. Pour rebondir aussi sur une autre compétence intercommunale, la déchetterie. Toute réclamation doit également être portée directement à la Communauté de Communes.

Il faut noter que la mairie, fermée depuis quelques semaines en raison d'un problème de formation de personnel du service carte d'identité/Passeport, va ouvrir ses portes à nouveau le samedi matin à partir du 3 juin. Cette ouverture répond à un engagement de notre mandat d'apporter un service supplémentaire sur rendez-vous pour les personnes qui ne peuvent se déplacer la semaine. Désormais le service carte d'identité et passeport sera ouvert le samedi matin sur rendez-vous.

Les enfants profitent depuis quelques jours du printemps et des vacances scolaires bien méritées. Mais déjà se profile l'organisation de la rentrée prochaine et les élus valdahonnais sont mobilisés pour enregistrer les inscriptions scolaires des enfants des écoles maternelles et élémentaires en réceptionnant et contrôlant les dossiers. Merci à eux pour cette implication au service de l'éducation et de la jeunesse.

J'ai participé dernièrement à l'assemblée générale de la Médaille Militaire du Plateau - Valdahon présidée par Jacques André. Toutes nos félicitations pour cette constitution d'une nouvelle association patriotique autonome plus proche de ses adhérents et de leurs préoccupations.

Le Débat d'Orientation Budgétaire s'est tenu lors du conseil municipal du 16 mars 2023 et nous a permis de statuer sur les orientations budgétaires, l'état de l'endettement, les concours financiers et les investissements à venir. Le conseil municipal s'est prononcé sur le maintien des taux communaux de taxation pour respecter nos engagements. Et c'est le 6 avril que nous avons voté le budget. Je tiens à saluer l'excellent travail de Salih Kurt, maire-adjoint. Ce budget lui a mobilisé plusieurs soirées et nuits malgré son poste professionnel à grande responsabilité et sa vie de famille. Une qualité de travail inestimable pour un maire. Un grand merci et toutes mes félicitations à Salih ainsi qu'au service communal des Finances.



**Bien à vous,**  
**SYLVIE LE HIR**  
Maire de Valdahon

# Cœur de ville



## VIE MUNICIPALE

### • Agenda municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra le **4 mai** à 20h salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

### • Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

A compter du samedi 3 juin 2023, la mairie sera également ouverte tous les samedis de 9h à 12h avec service carte d'identité et passeport sur rendez-vous. Tél. 03 81 56 23 88

## • INFOS PERTURBATIONS sur [www.valdahon.com](http://www.valdahon.com)

Tout savoir sur les travaux, les routes coupées, les problèmes de réseaux,...



## ECHOS NOUVEAUX

**Nokhoï & Cie** propose, sur Valdahon et ses alentours, un service d'éducation canine basé sur les jeux, le renforcement positif et une approche axée sur les solutions. Cette méthode vise à remodeler le cerveau du chien grâce à la puissance des jeux, afin d'obtenir des résultats réels et durables.

Services de promenades canines et de Pet-Sitting avec des visites à domicile afin d'apporter les besoins nécessaires aux animaux de compagnie durant l'absence des propriétaires, ce service concerne les chiens, les chats ainsi que les nouveaux animaux de compagnie.

Alexandre Vincent au 07 69 68 74 58

Courriel : [nokhoietcie@gmail.com](mailto:nokhoietcie@gmail.com)

[nokhoietcie.com](http://nokhoietcie.com)

**Opticien Krys Valdahon** au 2 Rue Charles Schmitt ouvert du lundi après-midi au samedi – Tél. 03 39 25 07 00 – Prise de rendez-vous également sur

<https://www.doctolib.fr/magasin-d-optique/valdahon/krys-valdahon>

## Restaurant « Le magik »

Restauration traditionnelle (tajines, burger, pizza...) au 10 rue de la gare – Tél. 09 50 41 47 06

## Restaurant « Bus Family »

Rue Louis Bréguet – Brasserie ambulante de 30 places assises, proposant tartes flambées et carte brasserie - Véritable petite cuisine itinérante, qui se déplace partout sur la région (Baptême, mariage, anniversaire).

Tél. 07 50 94 52 68 - <https://busfamily.hubside.fr/>

## STMA Courtier Les Portes du Haut-Doubs - conseiller en crédit immobilier et professionnel

33 grande rue – Tél. 06 21 44 32 80

Stéphane MAGNIN - 33 Grande Rue, 25800 Valdahon

07 72 16 03 08 - [stephane@stma-courtier.com](mailto:stephane@stma-courtier.com)

## CHALLENGE « PARTAGEONS NOS SPORTS » À VALDAHON

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 constitue un atout majeur pour la France.

C'est aussi l'opportunité de faire du sport et de ses valeurs des éléments structurants de la cohésion sociale territoriale et un levier de transformation de la société. Le Département du Doubs s'engage pour le rayonnement des Jeux Olympiques et Paralympiques sur son territoire à travers une démarche baptisée « Partageons nos sports ». Une action d'animations en partenariat avec la commune de Valdahon va se tenir le samedi 13 mai de 13h à 18h au gymnase Pierre Nicot.

Au programme de cette journée ludique, conviviale et familiale, un cocktail d'animations sportives agrémenté d'une sensibilisation au parasport, en partenariat avec les associations sportives de Valdahon.



## INAUGURATION DU SCANNER

Des professionnels de santé et de nombreuses personnalités politiques ont répondu à l'invitation conjointe de Mme le Maire, Sylvie Le Hir et des médecins radiologues Benoît Ecrement et Pierre Adami du groupe Dimeo Imagerie Médicale à l'occasion de l'inauguration du nouveau scanner le 23 mars dernier.

Opérationnel depuis le 16 janvier dernier, ce nouveau service très attendu par les Valdahonnais et les habitants du secteur est installé au 8 rue des Grands Chênes. Le Docteur Ecrement a souligné, entre autres, la satisfaction des patients par la réduction notable des délais. Ce scanner enregistre déjà 40 actes quotidiens.

Mme le Maire a remercié vivement les radiologues et les représentants de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et se réjouit d'accueillir le futur IRM qui devrait être construit dans le prolongement du bâtiment et livré en mars 2024.



# Travaux LOTISSEMENT RUE DU VALLON

## Les travaux de finition de la chaussée du lotissement du Vallon St Michel se sont clôturés fin mars.

La couche de roulement et les ouvrages de type bordures, caniveaux et contre-bordures ont été posés ainsi que les trottoirs permettant la sécurisation complète du quartier. Il reste les engazonnements des espaces verts du chantier.



## Parking public de quartier médical

Le parking public (situé face au cabinet médical et à côté du nouveau parking réalisé par Dimeo Imagerie pour le scanner) se trouve actuellement au stade des travaux de fondation. La maîtrise d'œuvre du projet est confiée au cabinet André et les travaux seront réalisés par l'entreprise Vermot pour une programmation dans l'année.

De plus, actuellement, s'établit le programme d'aménagement des voiries du quartier médical en y incorporant des modes doux. Une mise en concurrence des bureaux de maîtrise d'œuvre va être lancée.



## Travaux en cours

Installation des candélabres de l'éclairage public sur le parking Ménétrier et rue du Pont devrait intervenir dans un proche délai.

## Travaux d'accessibilité

Des abaissements de trottoir viennent d'être réalisés dans la rue de l'Église/rue de la Gare pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



## CHATS ERRANTS

La police municipale réalise tout au long de l'année de nombreuses interventions concernant les chats errants. Ces animaux sont souvent en défaut d'identification, de vaccination et de stérilisation, ayant pour grave conséquence une reproduction incontrôlée qui engendre d'importants problèmes sanitaires (malnutrition et maladie chez l'animal) et des nuisances conséquentes pour la population (marquage urinaire, miaulement, bagarre, destruction de poubelles...).

Il est important de rappeler que tout propriétaire de chat est dans l'obligation de le faire identifier (tatouage ou puçage) et qu'il est invité à le faire stériliser ou castrer afin d'éviter la prolifération de chats sur la commune. Selon le décret n° 2020-1625 du 18 décembre 2020, le défaut d'identification devient ainsi une contravention de 4e classe, pouvant conduire à une amende de 750 € en cas de majoration. **Le chat ou le chien, qu'il s'agisse d'un chiot ou d'un chaton ou d'un animal adulte, doit obligatoirement être identifié par puce électronique (ou tatouage) au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad). Un chien ou un chat ne peut pas être cédé sans être identifié.**

La municipalité réfléchit à lancer une fois par an une campagne de stérilisation sur la commune en soutien avec une association de protection animale car selon l'article L. 211-41 du code rural, « le maire peut, par arrêté, (faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans les lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 214-5, préalablement à leur relâchement dans ces mêmes lieux ».

La municipalité souhaite également porter votre attention sur des pratiques qui pourraient paraître bienveillantes mais qui engendrent des conséquences. En effet, toutes personnes nourrissant les chats sauvages errants doivent prendre conscience **« qu'un animal devient la propriété d'une personne lorsque cette personne le nourrit de manière régulière sur sa propriété et qu'en conséquence les soins de l'animal lui incombent. »**



## FEUX DE CAMP ET CAMPING SAUVAGE : UN NOUVEL ARRÊTÉ COMMUNAL

Ce nouvel arrêté porte sur l'interdiction du camping sauvage et des feux de camp sur les sites de l'Étang de la Lièze et du bois des Tronchots à Valdahon. Les objectifs sont de préserver ces espaces naturels et prévenir les risques d'incendie en raison des épisodes importants de sécheresse. De plus, ces espaces ne sont pas équipés (bornes électriques, vidangeur...) pour recevoir des campeurs.



## PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE DE LA 5E COMPAGNIE DE COMBAT TERRESTRE DE RÉSERVE

Les Sapeurs de la compagnie de réserve du 13e Régiment du Génie, aussi appelée la 5e compagnie de réserve, se sont préparés du 31 mars au 2 avril dernier, en vue de leur engagement dans Orion 4 pour un exercice de grande ampleur dans lequel le régiment est engagé courant avril (dans les camps de Champagne).

Ils ont réalisé des manœuvres autour du combat terrestre, du tir en parcours binôme, du combat: escorte de convoi avec embuscade, une prise d'un objectif ennemi, de la topographie, des tests de traditions et des tests sportifs.

## CLASSE DÉFENSE AU COLLÈGE EDGAR FAURE



Le 13e Régiment du Génie a accueilli le général de corps d'armée d'Andoque de Sériège, gouverneur militaire de Metz, officier général de zone de défense et de sécurité Est, commandant de zone Terre Nord-Est et des forces françaises et de l'élément civil stationné en Allemagne pour une visite de commandement.

Profitant de sa présence exceptionnelle, le Colonel Gavalda, chef de corps du 13e régiment du génie et Mme Blaudet, principal du collège de Valdahon ont signé conjointement le renouvellement de la CDSG (Classe Défense de Sécurité Globale). Ils étaient accompagnés de Mme Le Hir, maire de Valdahon, de Patrice Durand, inspecteur d'académie, de Mme Gastineau, principale adjointe du collège, de 3 collégiens ainsi que du capitaine Antoine, commandant d'unité de la 2e compagnie de combat.

Le dispositif des « classes de défense » permet à des classes de collèges et de lycées d'être parrainées par une unité militaire incarnant ainsi la vitalité du lien armées jeunesse à travers l'ensemble du territoire.

## CÉLÉBRATIONS D'UN DOUBLE ANNIVERSAIRE

Début juillet, le 13e RG célébrera les 80 ans d'existence du régiment et 20 ans d'implantation à Valdahon. Nous en reparlerons...



# Médiathèque Brachotte

## BILAN 2022 ET NOUVEAUX SERVICES

Christèle Tavares, responsable de médiathèque Brachotte, peut compter sur son équipe renforcée et composée de Laurence Bernard et plus récemment d'Auriane Poildevin.

La Médiathèque Brachotte qui a intégré ses nouveaux locaux en 2021, dresse un excellent bilan d'activités en 2022. Les animations ont pu reprendre de manière plus conséquente depuis avril 2022. Les usagers profitent à nouveau de ces moments conviviaux et culturels. Le public revient confiant face au contexte sanitaire plus rassurant. De plus, les horaires d'ouverture ont augmenté en passant de 19h à 22h, permettant d'offrir aux usagers davantage de possibilités de venir à la médiathèque.



### 2022 EN CHIFFRES

- 845 inscrits dont 345 nouveaux
- 23913 prêts de livres
- 8075 visiteurs
- 780 livres achetés
- 12304 ouvrages fonds propres
- 27 abonnements

Depuis quelques années, la médiathèque Brachotte s'est investie dans le numérique, pour réduire la fracture numérique en milieu rural et évoluer selon les besoins des usagers. En 2014, la création d'un portail permettait déjà aux usagers plus d'interactions (possibilité d'accéder au catalogue en ligne, à l'agenda culturel, aux nouveautés, à un compte lecteur personnalisé). Désormais ce sont également des animations qui évoluent avec le numérique : une mallette de jeux vidéo va une nouvelle fois permettre aux jeunes publics d'accéder gratuitement à ces ressources qu'ils ne possèdent pas chez eux (voir page 8).

Cette année, les objectifs sont principalement de développer l'action culturelle et du numérique. Et déjà, on a pu constater depuis le début de l'année les nombreuses offres d'animations (atelier, conte, concert...) proposées chaque mois.

### Portage à domicile de livres



### Un nouveau service

La médiathèque propose le portage à domicile de livres. Ce service de portage de documents (livres, revues, documents audio...) est accessible aux valdahonnais empêchés à se déplacer à la médiathèque : personnes âgées, en situation de handicap, ou malades. Ce service gratuit va permettre de donner accès à la culture et de maintenir du lien social. Il suffit juste d'être abonné à la Médiathèque.

Pour en savoir plus, contactez le 0381260412 ou [bm@valdahon.com](mailto:bm@valdahon.com)

### Retour de la Grainothèque

La saison du jardinage approche, la médiathèque propose à nouveau à chacun de déposer un sachet (ou plusieurs) de graines en échange d'un autre. Ce système de troc repose sur un échange solidaire et convivial avec des passionnés de la nature pour des semences adaptées à notre territoire.



### Vous souhaitez exposer ?

La Médiathèque accueille tout au long de l'année des expositions. Si vous êtes peintres, photographes, vous pouvez exposer.

Contactez Christèle Tavares : Tél. 03 81 26 04 12 ou [bm@valdahon.com](mailto:bm@valdahon.com)



### BILLET DE LA MINORITÉ

Les élus de la minorité n'ont pas communiqué de billet pour cette édition.

# ANIMATIONS COMMUNALES

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE BRACHOTTE

### CLUB LECTURE

Mercredi 3 mai à 18h.



### HEURE DU CONTE SPÉCIAL « POP'UP »

Samedi 6 mai à 10h30 pour les 3 à 7 ans.



### ATELIER POUR ADULTE

« Moins de jetable dans la cuisine »

Samedi 6 mai à 14h30

en collaboration avec Prével.

Inscription obligatoire.

### CONTE

avec Valer' Egouy, conteur martiniquais.

Mercredi 31 mai

Mélange des sons, des odeurs et des danses créoles.

Public : tout public / Enfants à partir de 5 ans.



### JEUX VIDÉO

En mai et en juin

avec la mallette à disposition - Inscription obligatoire.



### TOURNOI JEUX-VIDÉO

Samedi 27 mai

de 14h à 17h - Inscription obligatoire / Règlement à signer

Public : adolescents (11-18 ans).

### EXPOSITION SUR LE LIVRE ÉLU 2023

16 au 31 mai

avec les élèves du collège Edgar Faure qui présenteront leurs travaux.

### SÉANCE BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 10 mai (moins de 3 ans) à 10h30.

### JEUX GRANDEUR NATURE

Samedi 20 mai de 10h à 12h et de 14h à 17h - Tout public.

### ATELIER CRÉATIF

Mercredi 24 mai

à 15h pour les plus de 8 ans - Sur inscription.

Vendredi 21 et samedi 22 avril

Portes ouvertes de quelques enseignes (garage, chauffage, pneumatique) sur la zone En Pougie.

Samedi 22 avril

Loto à l'Espace Ménétrier organisé par l'Avenir du Dahon à 20h.

Dimanche 23 avril

Vide-greniers organisé par le Comité des Fêtes de Valdahon sur le parking couvert du Supermarché Leclerc à partir de 6h30 jusqu'à 17h00. (Accueil des exposants à 5h30) - Buvette - Restauration - Vente de crêpes dont les bénéfices seront reversés à la SPA pour participer à l'opération d'un Berger du Caucase souffrant de dysplasie sévère des hanches postérieures nécessitant la pose de prothèses avant adoption. Contact Jacky Martin 06 80 62 72 77

Mercredi 26 avril

Pour les plus de 60 ans, cinéma avec l'ADMR à 14h30 5,5€ la séance au cinéma pax. Projection du film « Le Grand Cirque » (possibilité de venir avec vos petits-enfants). Inscription au 03 81 56 22 44

Samedi 29 avril

- Collecte de papier organisée par l'APESE sur le parking Ménétrier de 9h30 à 11h. Penser à ficeler le papier si possible. Nouveau : collecte de cartouche d'encre vide (sauf toners).
- Concours de tarot à l'Espace Ménétrier organisé par Tarot du Dahon. Inscription à par-tir de 13h15 pour un début de jeux à 14h, inscription à partir de 19h30 pour un début de jeux à 20h.

Entrée : 12€ pour un concours, 20 € pour deux (même personne).

1<sup>ère</sup> place, prix à 150€ - 1 lot à tous les positifs

Sur place, sandwich, pizza et buvette

Dimanche 30 avril

Rando des sangliers organisée par le Vélo Club de Valdahon. Départs à partir de 8h45 du gymnase Pierre Nicot. Inscriptions sur place (+2€) à partir de 8h ou dès maintenant sur le site <https://vcvaldahon.wixsite.com/vc-valdahon-val-de-v>

Courses : route (100 et 50 km), VTT (55, 35 et 20 km), marche (15 et 5 km)

Buvette et petite restauration - Lavage vélos - Structure gonflable pour enfants.

Samedi 6 mai

Marché aux fleurs et aux plants potagers organisé par l'APESE (Association des Parents d'Elèves de St-Exupéry) de 8h30 à 11h30 avec la participation de la Serre au Jardin.

Lundi 8 mai

- Commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cérémonie devant le monument aux morts de Valdahon à 11h30.

- Repas dansant organisé par l'UNC à l'Espace Ménétrier à midi. Réservations au 06 24 54 04 92

Jeudi 11 mai

- Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 16h à 19h30.
- Foire mensuelle

Samedi 13 mai

Sensibilisation au parasport organisée par le Département du Doubs de 13h à 18h au gymnase Pierre Nicot.

## Agenda

Du 12 au 14 mai

2<sup>e</sup> édition « Le Liseur du Val » organisée par la librairie Graine de livres et l'association « Le Potager des mots » à l'Espace Ménétrier.

- Vendredi 12 mai : Soirée contes gourmands - Public familial.

- Samedi 13 mai : Salon du livre de 10h à 18h (dédicaces, animations, dictée, atelier d'écriture, jeux...).

Lundi 15 mai

Atelier des aidants - Groupe de paroles à 14h30 à l'Espace Ménétrier organisé par le CHI de Haute Comté - Plateforme de répit et d'accompagnement des aidants.

Ateliers collectifs animés par des psychologues et activités par ASG pour les aidés.

Rens. au 03 81 38 65 00

Du 22 au 28 mai

Cirque Zavatta à la Combe Bourdon.

Samedi 27 mai

1<sup>er</sup> loto organisé par l'UNC à l'Espace Ménétrier. Ouverture des portes à 19h et début des jeux à 20h30 animé par Speed Loto.

Samedi 27 mai

Ciné « Smile » (ciné pour tous) à 14h30 au Cinéma Pax.

Mercredi 31 mai

Cinéma avec l'ADMR à 14h30 - 5,5€ la séance au cinéma pax. Inscription au 03 81 56 22 44

